P 1871	ID 5124

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Madame Julie REIN

Luxembourg, le 18 mai 2021

Objet : Votre demande de pétition publique 1871 – Portfolios und Arbeitsaufträge bringen uns Schüler mehr, als Arbeiten zu schreiben, bei denen wir oft im Nachhinein nichts mehr wissen.

Madame,

Suite à l'avis négatif de la Commission des Pétitions, réunie le 12 mai 2021, la Conférence des Présidents a déclaré irrecevable votre demande de pétition publique citée en référence.

Votre demande de pétition publique étant similaire à la pétition publique 1841 - Prüfungen duerch Portfolioen oder Projeten an den Lycéen (Secondaire) ersetzen. déposée le 15.03.2021, elle est irrecevable en raison de l'article 169, paragraphe 3, alinéa 2, du Règlement de la Chambre des Députés qui dispose qu'une pétition introduite sur le site Internet de la Chambre ne peut être présentée à nouveau au cours de l'année qui suit son introduction.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés